



FEDERATION SUISSE DES CLUBS ET FESTIVALS DE MUSIQUES ACTUELLES
VERBAND SCHWEIZER MUSIKCLUBS UND FESTIVALS

LUNDI 29 AVRIL 2019

Formation TVA pour les salles de concerts et festivals

Intervenant : **Umberto Ottavianelli**, AFC DP-TVA, Chef remplaçant de la Division Contrôle externe, Berne.

- ♦ 1997 - 2002: Inspecteur auprès de la Div. contrôle externe, Administration fédérale des contributions (AFC), div. principale TVA
- ♦ 2002 - 2008: Expert fiscal auprès de la Div. contrôle externe, Administration fédérale des contributions (AFC), div. Principale TVA
- ♦ 2008 - 2015: Remplaçant du chef d'équipe zone 10 (VD), div. contrôle externe, AFC, div. Principale TVA
- ♦ 2015 - 2017: Chef d'équipe (GE), div. Contrôle externe, AFC DP-TVA
- ♦ 2017 - aujourd'hui: Chef remplaçant de la Div. Contrôle externe Chef de domaine, Div. Contrôle externe, pour la Suisse Romande et le Tessin

- ♦ Conférencier TVA:
Swisco
ExpertSuisse
OREF Chambre Fiduciaire - Section VD
IREF
- ♦ Chargé de cours TVA:
Virgile Formation Vevey pour la formation du diplôme fédéral d'Expert(e) en finance et controlling
Virgile Formation Vevey pour la formation du brevet fédéral en finance et controlling
- ♦ Autres activités dans le domaine de la TVA:
Expert aux examens TVA et auteur des problèmes d'examen pour la formation du diplôme d'Expert(e) en finance et controlling

Programme:

Cette formation répond à une demande en matière de connaissances relatives à la TVA. Elle a déjà été mise sur pied en 2014 et en 2015, mais la loi a changé depuis, et de nombreux administrateurs/comptables également au sein des structures membres de PETZI.

Cette rencontre permettra donc de reprendre les bases en matière de TVA pour les salles de concerts et festivals (Assujettissement, Quelles activités sont soumises, exclues ou exonérées du champ de la TVA, quel taux est applicable à quels secteurs d'activité d'un club/festival, les décomptes, déduction de l'impôt préalable, déroulement d'un contrôle, etc.) et de répondre à toutes les questions que vous vous posez sur des cas concrets et précis qui vous concernent.

L'intervenant se basera aussi sur vos questions qui lui parviendront via PETZI pour préparer son cours. Merci de nous les envoyer **avant le 18 avril**. De plus, durant la formation, vous pourrez poser des questions aussi précises que générales. Ce sera l'occasion d'échanger des infos, des bonnes pratiques et de clarifier toutes les interrogations que vous pouvez avoir en matière de TVA.

Organisation :

Lieu : Le Nouveau Monde, Esplanade de l'Ancienne-Gare 3, 1700 Fribourg

Horaires : 18h00 à 21h00 (avec pause)

Prix : 50.- comprenant participation, support de cours et collation. Membres PETZI prioritaires (100.- non membres PETZI)

Délai d'inscription : **mardi 16 avril**, directement auprès de PETZI : office@petzi.ch